

Greffe
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : 8298721/JC

Concernant :

Dépôt effectué par :

Sca DALKIA FRANCE
37 avenue du Mal de Lattre
de Tassigny
59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE

WOLTERS KLUWER FRANCE (ANN.ET FOR.LEG.)
I rue Eugène et Armand Peugeot
Case Postale 610
92856 RUEIL MALMAISON

Numéro RCS : Lille B 456 500 537

<22134/1956B00053>

Pièces déposées le 07/10/2009

Numéro : 2907451

Procès-verbal d'Assemblée du 05/12/2006
- Nomination de Membre du Conseil de surveillance

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



07 OCT. 2009



22134

7451

*Société en commandite par actions au capital de 220.103.472 euros
Siège social : 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59350 SAINT ANDRE
456.500.537 RCS Lille*

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE
du 5 Décembre 2009**

07 OCT. 2009

L'an deux mil six,
le cinq décembre à dix-sept heures trente,

Les actionnaires de la société DALKIA France se sont réunis, en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, dans les locaux de la société Veolia Environnement - 38 avenue Kléber - 75116 PARIS, sur convocation du gérant.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émarginée, à l'entrée en séance, par tous les actionnaires présents ou représentés.

La séance est présidée par M. Stéphane CAINE.

La Société DALKIA, représentée par M. Olivier BARBAROUX, le seul actionnaire présent possédant personnellement ou comme mandataire le plus grand nombre de voix, et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Madame Danièle MINOUX assume les fonctions de secrétaire.

La Société SALUSTRO-REYDEL, commissaire aux comptes titulaire de la société régulièrement convoqué, est absente excusée.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée valable par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 13.744.422 actions sur les 13.752.770 actions composant le capital social déduction faite des 3.697 actions détenues par DALKIA France elle-même. L'assemblée réunissant ainsi plus du quart des actions ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

.....
Le Président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Nomination d'un membre du conseil de surveillance

.....

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir constaté que son mandat est venu à expiration, décide de nommer M. Armand BURFIN en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

***Extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de l'assemblée***

